



**Société Cantonale des
Musiques Vaudoises**
Monique Pidoux Coupry
Chemin du Tzatio 10
1410 Thierrens

A Mesdames et Messieurs
les Présidentes et Présidents
des sections SCMV
et par eux
A toutes les musiciennes et tous les
musiciens du canton

Mars 2020

Chères musiciennes et Chers musiciens,

Les membres du Comité central, de la Commission de musique et de la Commission technique des tambours souhaitent vous dire combien nous pensons à vous tous qui avez dû vous résoudre à reporter, voire annuler vos concerts, répétitions, giron et Festival. Une pensée également aux écoles de musique qui vivent la triste et même situation. Un immense merci à tous les professeurs qui se mobilisent pour continuer à offrir aux élèves un enseignement à distance.

Hors respecter les recommandations de nos autorités fédérale et cantonale, nous n'avons guère d'autres recommandations à vous faire et ce, à notre plus grand regret. Tout aussi désabusés que vous, nous n'avons pas de solution miracle. Nous souhaitons cependant apporter notre soutien moral à toutes les musiciennes et tous les musiciens du canton et plus particulièrement, vous le comprendrez, à toutes les sociétés engagées à l'organisation d'un concert, d'un spectacle, d'un giron, d'un festival, qui ont investi du temps et de l'énergie pour se et vous faire plaisir.

Il est cependant de notre responsabilité non pas de vous informer des conséquences, lesquelles vous connaissez malheureusement pour en être les premières victimes, mais de vous aviser des décisions qui ont été prises par votre faïtière. Ces décisions n'ont pas été prises sans considération. Elles l'ont été suite à des échanges de contacts avec les organisateurs de giron, du Festival de musique légère et de la Finale vaudoise des solistes et petits ensembles.

Elles sont les suivantes :

Festival de musique légère 26 au 28 juin 2020 à Aubonne = annulé

D'entente avec l'Echo du Chêne d'Aubonne, la manifestation est annulée cette année.

Il est en effet trop hasardeux au vu d'une situation sanitaire encore évolutive et indisposant vis-à-vis des sociétés, d'organiser une manifestation pour laquelle elles ne peuvent pas se préparer dans de bonnes conditions. Ceci dit, les sociétés inscrites au Festival voudront bien noter que la **distribution des pièces** imposées prévue le **samedi 4 avril 2020 n'aura pas lieu**.

Toutefois, la société **l'Echo du Chêne** qui se réjouissait de vous accueillir à Aubonne à fin juin 2020, vous informe d'ores et déjà qu'elle **va tout mettre en œuvre pour vous recevoir l'année prochaine**, vraisemblablement à pareille période et nous tenons à la remercier. L'Echo du Chêne et la SCMV comptent non seulement sur les sociétés inscrites cette année pour qu'elles maintiennent leur participation mais aussi pour que d'autres sociétés les rejoignent. Des précisions suivront ultérieurement.



ASSOCIATION DES ARTISANS VIGNERONS DU VAL DE SAÔNE



Crissier
Centre Automobile Romand

Avec le soutien de

RAIFFEISEN

Loterie Romande

LIBERTÉ
PÂTRIE
canton de
vaud

Schweizer Blasmusikverband
Association suisse des musiques
Associazione bandistica svizzera
Unión svizra da musica





Finale vaudoise des solistes et petits ensembles le samedi 14 novembre 2020 = annulée

Les raisons de cette annulation sont les suivantes :

- les giron n'ont pas lieu ce printemps, les concours également,
- les élèves et petits ensembles ne peuvent plus répéter et travailler avec leur professeur
- même si à l'automne :
 - des giron étaient reportés,
 - à défaut la SCMV mettait sur pied un concours éliminatoire au niveau cantonal,le délai serait trop court pour gérer en amont tout l'aspect organisationnel et de programmation du concours ainsi que pour planifier les deux répétitions avant la Finale vaudoise, en tenant compte aussi des vacances scolaires d'octobre.

Cependant, si des organisateurs de giron souhaitent mettre sur pied un concours de solistes et petits ensembles dans leur cadre à un moment plus opportun, en signe d'encouragement et de reconnaissance envers tous les jeunes qui s'y étaient engagés, nous ne pouvons que les féliciter et les encourager ; étant entendu, qu'ils ne seront pas qualificatifs à l'échelle cantonale.

Au-devant de cette situation, nous tenons à saluer la compréhension de l'Union instrumentale du Brassus qui se réjouissait de vous/nous recevoir à la Vallée de Joux.

Fête des jubilaires 22 mars 2020 (comme déjà annoncé ; cette fête est reportée)

Nous profitons de rappeler que des discussions sont en cours pour que la Fête des jubilaires ait lieu cette année (probablement courant l'automne). A ce titre, nous tenons à remercier l'Union instrumentale de Payerne pour sa compréhension, son engagement et sa disponibilité. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès qu'une date sera fixée.

A vous tous

A tous niveaux, fussent-ils dans votre village, votre région, votre canton, par vos activités vous êtes des fédérateurs. Vous êtes un maillon essentiel dans notre société et l'on s'en rend compte d'autant dans une période telle que celle que nous vivons actuellement. Alors qu'on s'active à faire le bien, une « saloperie » vient tout balayer. Impuissants devant l'invisible ! Le temps est suspendu, la musique se joue dans le silence le plus absolu. Pour tous la même partition.... imposée !

Au nom de tous les membres du Comité et des commissions de la SCMV, je tiens à vous faire part de tout notre soutien et à vous dire : prenez soin de vous et de vos proches.

Tout en restant à votre disposition et à votre écoute, nous vous adressons, Chères musiciennes et Chers musiciens, nos meilleures salutations.

Au nom du Comité et des Commissions de la
Société Cantonale des musiques vaudoises

La Présidente
Monique Pidoux Couptry

Avec le soutien de



ASSOCIATION VITICOLE VORARLBERG



Crissier
Centre Automobile Romand

RAIFFEISEN

Loterie Romande

LIBERTÉ
PÂTRIE
canton de
vaud

